

Alliance Rive Gauche

A R G

PRESENTATION et HISTORIQUE

Alliance Rive Gauche, entreprise de travail temporaire d'insertion, a comme activité exclusive l'insertion de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. (Loi du 29/07/98, article L 322-4-16).

Alliance Rive Gauche est née de l'initiative de quatre Associations Intermédiaires (AI) sous forme de SARL au capital de 54560 euros en septembre 1999.

Au 1^{er} janvier 2023, Alliance Rive Gauche devient une SCOP ARL à capital variable. Les salariées prennent les rênes de l'entreprise et deviennent associées salariées. Notre intérêt pour l'économie sociale et solidaire ainsi que notre implication dans la démarche RSE légitiment ce changement.

Notre activité d'intérim d'insertion fait que nous nous situons dans une double exclusivité : d'un côté l'intérim car nous fonctionnons comme une entreprise de travail temporaire avec les mêmes règles et lois et de l'autre l'insertion, sachant que le public fait l'objet d'une prescription sociale validée par les services du Pôle Emploi.

SPECIFICITE : L'INSERTION

Notre objectif est de favoriser l'insertion des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles auprès d'entreprises diverses (industrie, bâtiment, logistique, nettoyage, ...) et sur des activités différentes. La mise au travail permet la redynamisation du parcours professionnel et la valorisation des compétences professionnelles acquises durant le parcours de 24 mois.

En démarche RSEI (responsabilité sociétale des entreprises inclusives), les salariés permanents sont à l'écoute des besoins en toute bienveillance. Ils informent sur les droits, restent attentifs aux suggestions, et veillent à l'écologie de l'individu et de l'environnement.

Pour cela, nos intérimaires bénéficient d'un suivi spécifique qui est assuré selon deux méthodes :

- Le suivi en entreprise,
- L'accompagnement individualisé réalisé en partenariat avec les prescripteurs locaux : CCAS, AGI, pôle emploi, Mission Locale, PLIE...

L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement est de 24 mois correspondant à l'agrément accordé par la plateforme de l'inclusion. Il permet de valider les projets professionnels, de lever les freins à l'emploi et de redonner la confiance perdue.

En fonction des problématiques rencontrées, l'accompagnement peut être soit professionnel soit social ou parfois les deux.

Un accompagnement professionnel	Un accompagnement social
<ul style="list-style-type: none"> ✓ autour des projets ✓ dans les recherches d'emploi ✓ dans la mise en emploi ✓ pour l'acquisition de nouvelles compétences ✓ l'appropriation de l'outil numérique 	<p>à travers un soutien dans les différentes démarches :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Logement ✓ Santé ✓ Justice ✓ Mobilité ✓ Vie quotidienne, ...

PUBLIC CIBLE et PRE-REQUIS

S'adresse à des personnes en capacité d'intégrer rapidement une entreprise :

Les pré-requis :

- Capacité à s'auto gérer : horaire, repérage des lieux de la mission
- Capacité d'adaptation au poste de travail
- Respect des règles de sécurité : test à l'inscription
- Qualification : pas de compétence particulière mais pouvant réaliser des postes de premier niveau de qualification.
- Compétences linguistiques : Français niveau A2

A savoir :

La présence dans notre entreprise reste une solution provisoire qui engage l'intérimaire à maintenir active sa recherche d'emploi et à venir régulièrement à l'agence pour des entretiens de suivi.

TYPE DE CONTRATS PROPOSES et DUREE

Nous proposons des contrats de mission variables en fonction de la demande de l'entreprise utilisatrice, allant d'un jour à plusieurs mois.

Dans tous les cas, la durée de présence ne peut pas excéder 24 mois ; le temps du Pass IAE.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE et D'ACTIVITE

Notre territoire n'est pas restreint ; intervention sur l'agglomération bordelaise élargie.

Nous intervenons dans tous les secteurs confondus comprenant les premiers niveaux de qualification.

La liste des postes n'est pas exhaustive : Manœuvre de travaux publics (pose de bordure, terrassement, ...), manœuvre de bâtiment gros œuvre (maçonnerie, ...) et second œuvre (peinture, plâtrerie, menuiserie ...), manutentionnaire, ouvrier de nettoyage industriel ou de chantier, ouvrier paysagiste, Michel Morin, archivage et secrétariat

COÛT HORAIRE DE LA PRESTATION

Coefficient de facturation variable en fonction du volume d'activité

LES MOYENS HUMAINS

ORGANIGRAMME SCOP ARL



Anne Larquey
Gérante



Marie-Catherine Cayrol
Consultante en recrutement
& Sophrologue



Rachel Molina
Chargée d'insertion professionnelle

Agissent pour :

- Mise en relation avec les partenaires sociaux et économiques
- Recrutement
- Accompagnement socioprofessionnel (entretien de suivi individuel ou collectif)